Revue Archéologique de Bordeaux, tome XCVIII, année 2007, p. 113-128

Les restaurations du chevet de l'église Sainte-Croix de Bordeaux au XIXe siècle

*par Laetitia Barragué **

Les divers travaux touchant à l'œuvre romane de Sainte-Croix au XIXe siècle ont posé la question de la définition d'une restauration : s'agissait-il de conserver au mieux le monument tel qu'il était parvenu jusqu'à nous, ou de tenter de rendre un caractère proprement roman à un édifice maintes fois remanié, notamment au niveau de son décor ? Si l'action radicale de Paul Abadie sur la façade est restée célèbre, les aménagements réalisés sur les parties orientales de l'église - à savoir l'extérieur du chevet, l'abside, les deux absidioles et le chœur qui se prolonge dans la croisée du transept - sont moins connus (fig. 1). Ces derniers constituent néanmoins un témoignage représentatif des différentes attitudes vis-à-vis de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine qu'ont pu adopter les architectes et les pouvoirs publics, notamment à la suite de la création de la Commission supérieure des Monuments historiques en 1837 et de son antenne girondine en 1840.

Sainte-Croix au début du XIXe siècle

Il n'existe aucun document qui fasse précisément mention de l'état général de l'église au début du XIXe siècle ; en effet, si l'architecture de l'édifice a été peu modifiée jusqu'à aujourd'hui, il en est tout autrement de l'ornementation intérieure et extérieure ainsi que des bâtiments annexes, particulièrement autour du chevet. Les informations dont nous disposons restent lacunaires et sont donc à manier avec prudence.

Concernant l'aspect extérieur du monument, un plan de Gabriel-Joseph Durand nous montre l'état général de l'église dans les années 1840, au moment où l'architecte était chargé de sa restauration (fig. 2) ; les bâtiments conventuels édifiés pendant le troisième quart du XVIIe siècle par la congrégation de Saint-Maur, non figurés, existaient encore, et avaient été transformés après la Révolution en hospice pour les vieillards.

Diverses annexes furent construites en arrière du chevet à l'époque moderne. Ainsi une sacristie, édifiée en petits moellons, munie de larges ouvertures semi-circulaires et de gros contreforts qui soutiennent son voûtement prend place à l'ouest du chevet ; on y accède depuis l'église par un couloir situé entre l'abside centrale et l'absidiole méridionale [1]. Tout autour s'organisent des constructions plus modestes dont on ignore la destination, en particulier une masure, une cour et un enclos d'après les indications de Durand.

* Cette étude fait suite à un mémoire de DEA en Histoire de l'Art du Moyen Age, sous la direction du professeur Jacques Lacoste, portant sur les restaurations de l'église Sainte-Croix au XIXe siècle.

1. Une partie de ce couloir existe encore de nos jours : il s'agit de la petite pièce calée entre les deux absides et visible de l'extérieur de l'église.

Fig. 1. - Vue du chevet.

Quant au chevet lui-même, son plan reste inchangé depuis l'époque romane : une grande abside hémicirculaire précédée d'une travée droite est encadrée de deux absidioles de même forme, chacune s'appuyant sur la face occidentale d'un des bras du transept. En élévation, la principale différence que l'on constate en regard de la construction actuelle est la surélévation du chevet au moyen d'un appareil irrégulier ; connue par des documents graphiques de la seconde moitié du XIXe siècle (fig. 3) [2], cette opération fut certainement exécutée en parallèle de la surélévation du transept par les mauristes à l'époque moderne.

En revanche, l'aspect intérieur de Sainte-Croix a considérablement changé du point de vue du décor en l'espace de deux siècles, surtout au niveau du chœur. En effet, son ornementation romane fut complètement détruite à l'époque moderne et les murs furent recouverts d'un enduit pour accueillir des peintures murales. D'après Chauliac, celles de la chapelle de la Vierge remontent à 1776 [3] ; exécutées par un dénommé Turrier, elles sont encore en partie visibles : deux figures monumentales de saint Jean et saint Jean-Baptiste sont placées entre les fenêtres de l'absidiole. Celles de l'abside centrale, supprimées dans les années 1860, étaient plus anciennes, si l'on en croit une description qu'en donne Marionneau ; daté de 1685, l'ensemble simulait « un baldaquin supporté par des colonnes de marbre, le tout dans le goût rococo » [4].

Il est également mentionné dans les archives l'existence d'un « dôme peint sur la voûte » en 1847, sous lequel on comptait avancer l'autel [5] ; déjà, en 1781, le charpentier Moreau avait réalisée des travaux « au dôme de la paroisse de Sainte-Croix » [6]. Brutails affirme qu'une coupole sur tambour avait été suspendue au -dessus du chœur, ce qui expliquerait pourquoi il ne reste aucune trace de cet aménagement [7]. Le mobilier était lui aussi marqué par le goût baroque et rococo ; outre l'autel de marbre encore existant et remontant certainement au dernier

2. Société archéologique de Bordeaux, carnet d'Emilien Piganeau 3-I, feuillet 53.

3 Chauliac, *Histoire de l'abbaye Sainte-Croix de Bordeaux*, Paris, 1910, p. 312.

4. Marionneau, Charles, Description des œuvres d'art qui décorent les édifices publics de la ville de Bordeaux, Bordeaux, Chaumas-Gayet, 1861, p 518-519.

5. AMBx., 4015 M 2.

6. ADGir H 1114, fol. 19.

7. Brutails, Jean-Auguste, *Les vieilles églises de la Gironde*, Bordeaux, 1912, p. 10.

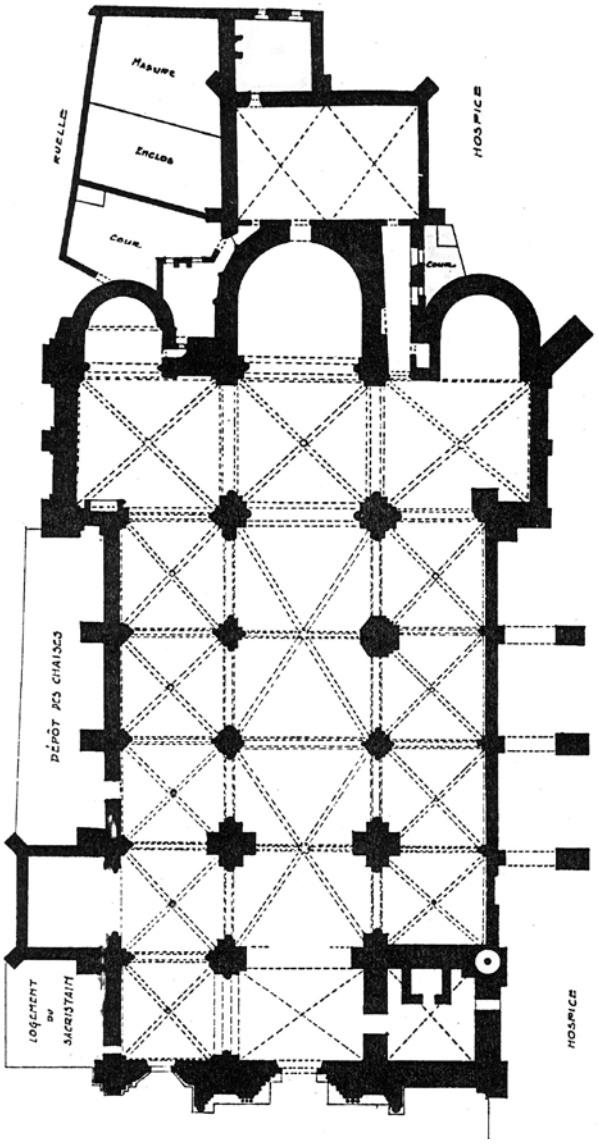

Fig. 2. - Gabriel-Joseph Durand, plan de l'église (vers 1840 ?).

quart du XVIIIe siècle, une grille en fer séparait le chœur de la nef ; elle fut vendue en 1847 par la fabrique. Le chœur comptait également des stalles et des retables en bois richement ornés [8].

Or un lavis représentant la nef centrale et l'abside de l'édifice donne à voir des dispositions qui s'accordent plus ou moins avec les précédentes descriptions (fig. 4) [9] et donne peut-être une image assez fidèle de l'état de l'église avant les premières grandes campagnes de restauration du XIXe siècle ; cette hypothèse est étayée par la présence sur le dessin de l'autel de marbre rococo et d'une chaire à prêcher de laquelle des esquisses ont été réalisées par l'architecte Labbé aux alentours de 1890 [10].

Travaux et aménagements divers (1826-1852)

Réfection du maître-autel et des peintures du chœur (1827)

Deux affiches annonçant publiquement aux entrepreneurs l'ouverture des soumissions pour deux campagnes de travaux - le 22 août 1826 et le 25 juillet 1827 - sont conservées aux Archives Municipales de Bordeaux. La nature de ces opérations n'est malheureusement pas précisée [11], et aucun autre document ne fait référence à ces annonces ; il n'est toutefois pas impossible qu'elles concernent la restauration du chœur de l'édifice, qui se déroule la même année.

En effet, une délibération du conseil de fabrique du 7 juillet 1727 nous apprend que le Baron d'Haussez, préfet de la Gironde, est venu personnellement féliciter la fabrique pour les récentes restaurations financées par les paroissiens, et a proposé un prêt avantageux afin de mener au plus vite les travaux sur le maître-autel et les peintures de l'abside centrale, estimés à 9000F. En raison de « l'état de dégradation complète du maître-autel, des marbres et des peintures du sanctuaire, et leur rapport peu convenable avec les autres partie de l'église nouvellement restaurées », et « considérant en outre que le peintre étranger, qui vient de décorer les chapelles latérales à la satisfaction commune, est sur le point de partir, et que plus tard il serait difficile de trouver à Bordeaux dont les talents offrissent la même garantie », la proposition est acceptée à l'unanimité [12].

8. Peyrissac, Michelle, « La restauration de l'Abbaye Sainte-Croix de Bordeaux au XVIIIe siècle par les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur », *Revue archéologique de Bordeaux*, Bordeaux, tome XCI, 2000, p.172-176.

9. B.M.Bordeaux, Fonds Delpit, estampes, carton XV, pièce 39.

10. L'image ne porte aucune date ; nous avons d'abord pensé que le dessin remontait à la fin du XVIIIe siècle en raison de sa facture et du fait que la grille évoquait le style Louis XVI. Mme Lacoue-Labarthe nous a judicieusement fait remarquer que cette dernière était probablement une œuvre réalisé sous la Restauration ; en effet, le style Louis XVI perdure dans les arts décoratifs à cette époque ; de plus, les motifs circulaires et losangés alternés sur la frise supérieure de la grille sont caractéristiques de cette période et ne sont pas employés à la fin du XVIIIe siècle. Elle suppose même que le modèle de la grille a pu être réalisé par l'architecte Gabriel-Joseph Durand en raison de la forme du décor des deux vantaux situés à hauteur d'appui sur la porte de l'ouvrage ; ce motif géométrique est très proche de ceux présents sur deux dessins de la main de l'architecte pour des grilles en fer à destination de Mme Asselin pour son château de La Tresne en 1832, et de M. de Lur-Saluce en 1834 (Lacoue-Labarthe, Marie-France, l'art du fer forgé en pays bordelais de Louis XIV à la Révolution, Bordeaux, 1993, p. 277, fig. 534 et 535).

11. AMBx, 4015 M 2 ; ces travaux sont respectivement estimés à 2811F et 1260F.

12. ADGir, 2 O 337.

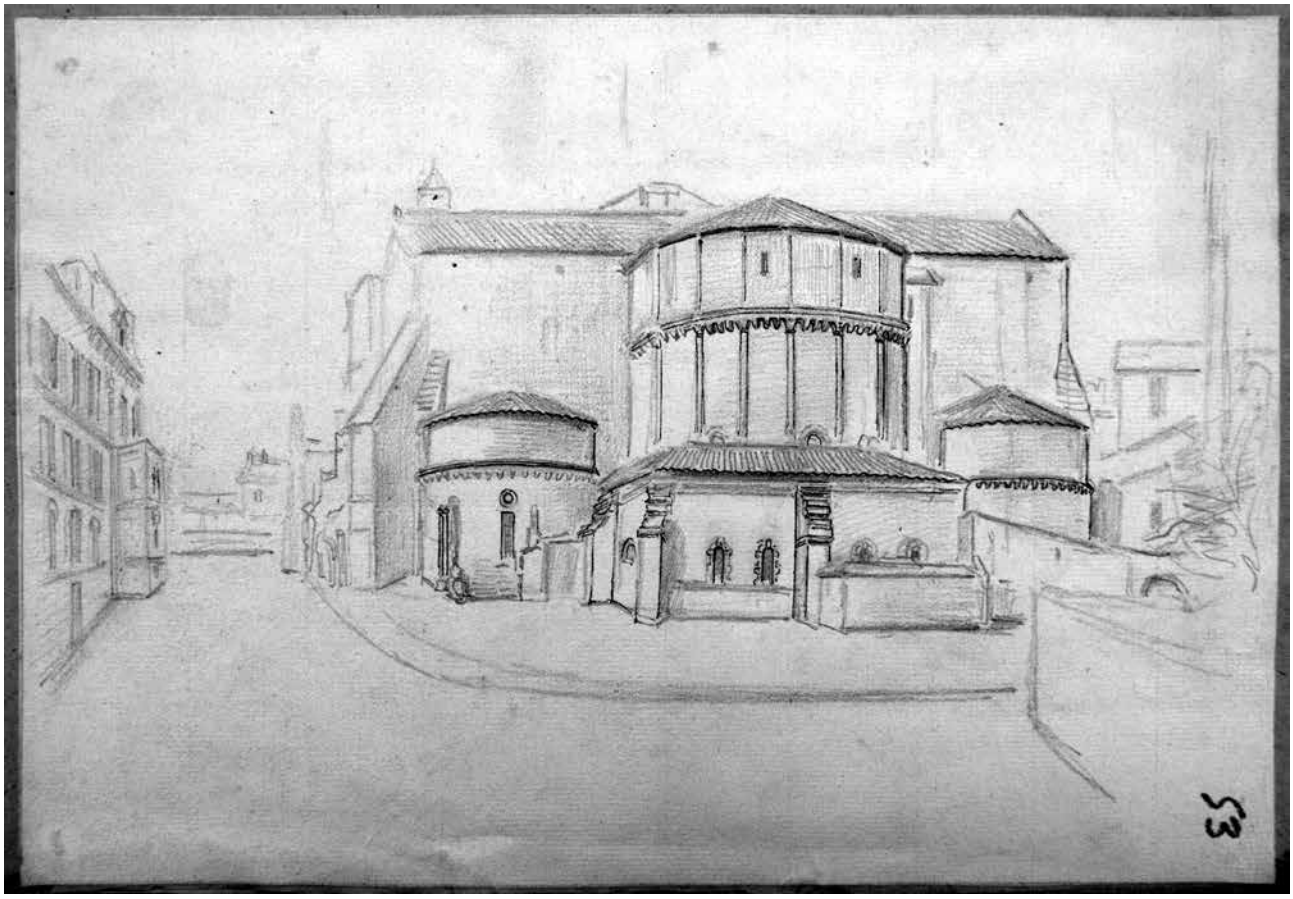

Fig. 3. - Vue du chevet vers 1885-1892.
Dessin d'Emilien Piganeau.

Le projet de Gabriel Durand (1842)

La campagne de restauration dirigée par l'architecte Gabriel-Joseph Durand est la première de cette ampleur à Sainte-Croix, classée Monument historique en 1840. La Commission des Monuments historiques, relayée par son antenne girondine, intervient à Sainte-Croix pour la première fois ; c'est elle qui décide à quels aménagements les crédits alloués doivent être utilisés prioritairement, et si les réfections menées se font dans le respect du monument. Les nombreux procès-verbaux conservés se révèlent sur ce point particulièrement intéressants, dans la mesure où Durand est un des membres fondateurs de la Commission départementale en 1840 ; il sera de fait amené à se défendre de certaines critiques adressées par ses collègues archéologues.

« L'église de Sainte-Croix, paroisse considérable située près du port à Bordeaux, est un des édifices les plus curieux du Moyen Age. Son état de délabrement et de misère exige des réparations importantes. C'est sur cette paroisse que sont construits les vaisseaux de l'Etat et ceux du Commerce ; c'est là que les missionnaires reçoivent l'hospitalité avant de partir pour leurs saints pèlerinages » [13]. Cette note du 20 juillet 1841, envoyée par le secrétariat des Commandements de la Reine au ministère de la justice et des cultes, fait suite à une demande de secours de la part du conseil de fabrique qui ne peut entretenir convenablement un tel édifice avec un budget extrêmement restreint. On demande alors au préfet qu'un projet régulier lui soit présenté ; la fabrique rend un premier devis, qui apparaît insuffisamment détaillé aux yeux de la Commission des Monuments historiques ; elle réclame un devis organisé en fonction de l'urgence des travaux.

Celui-ci est mis sur pied le 11 mars 1842 par l'architecte municipal, et comporte quatre catégories [14] ; la première regroupe les « consolidations matérielles nécessaires pour

13. A.N., F° 19 4873, dossier 30.

14. ADGir, 2 O 337.

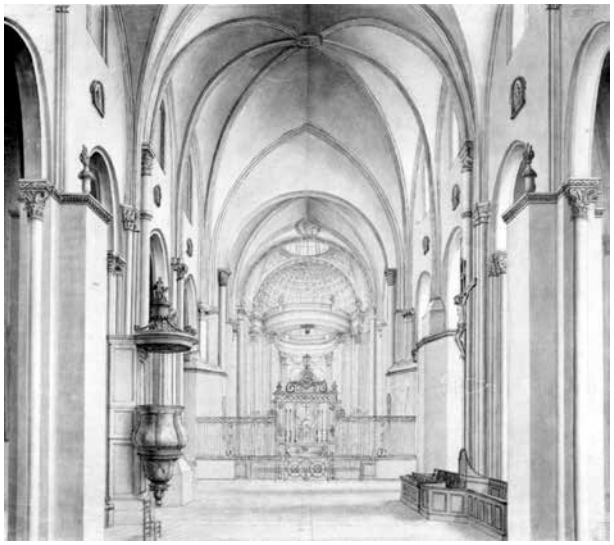

Fig. 4. - Vue de la nef et du chœur (première moitié du XIXe siècle ?). Lavis, auteur inconnu.

prévenir la chance éminente d'événements graves », à savoir pour la façade la reprise en sous-oeuvre du socle extérieur , la réfection de fûts de colonnes et de parties « sans ornements » qui « menacent d'un prochain écroulement » ou ont disparu, le rejointoiement d'une partie de la maçonnerie du clocher et la mise en place d'une porte neuve. A l'intérieur, il s'avère indispensable de reprendre entièrement un pilier enveloppé de planches qui servent d'étaiement sous peine de le voir s'écrouler, et de dégager deux autres supports d'une « grossière enveloppe de maçonnerie » dont « la difformité déshonore l'élégant ensemble qu'elles déparent » ; quelques pierres sont à remplacer ou à jointer « pour donner à l'intérieur de l'église le caractère de décence et de dignité que réclame si hautement sa destination ». Il faut également achever les travaux sur la toiture et la charpente que l'administration vient de faire exécuter [15], et refaire plusieurs vitraux.

La deuxième catégorie porte sur la « restauration artistique d'objets existants » ; il s'agit de débadigeonner, déboucher et brosser les chapiteaux historiés (certainement ceux de la croisée du transept), des bases et d'autres sculptures, et de restaurer le tombeau abbatial adossé au bras nord du transept après l'avoir nettoyé.

La suivante concerne l' « achèvement d'ouvrages commencés et la reconstruction d'ouvrages détruits dont la solidité de l'église ou une évidente convenance réclame le rétablissement de manière impérieuse », c'est-à-dire la remise en état de toutes les sculptures de la façade et la « continuation de la sculpture des archivoltes » du portail.

Enfin, la dernière catégorie concerne les « ouvrages nécessaires pour l'harmonie de l'ensemble », et propose la restauration du chœur de l'édifice ; l'architecte souhaite rendre à l'intérieur de l'église un caractère roman plus affirmé, en remplaçant le maître-autel baroque « riche mais hors de sa place » par un autel à l'esthétique médiévale et en faisant exécuter des « peintures simples et nobles du XIe siècle » aux dépends des peintures modernes, qui bien que « brillantes de ton et de quelque mérite, forment un fâcheux contraste avec tout ce qui les entoure ». On se débarrasserait enfin de la chaire à prêcher « mauvaise sous tous les rapports », des autres autels et du décor des deux absidioles.

Le devis provisoire s'élève à 42.553F ; Durand justifie une telle dépense par la nécessité de restaurer de la manière la plus complète possible « l'un de nos plus augustes temples chrétiens, l'un des monuments les plus remarquables de l'architecture du Moyen Age ». Il se prémunit de toute critique en reconnaissant « la difficulté de l'exécution actuelle de travaux d'un style sinon oublié, du moins hors d'usage depuis bien des siècles ». En tant que membre de la Commission des Monuments historiques de Gironde, il admet que de tels travaux peuvent aboutir à « des contresens déplorables, de véritables calamités sous le rapport des arts et de l'histoire », mais assure que la ville de Bordeaux saura mener ces opérations au moyen d'un « goût éclairé ».

Ainsi, apparaît pour la première fois le désir de restituer à Sainte-Croix son aspect originel en éliminant les adjonctions jugées parasites de l'époque moderne, notamment au niveau du chœur. On retrouve dans ce projet une définition de la restauration en tant que moyen de rendre à un édifice son harmonie altérée par des remaniements successifs ; ainsi les éléments postérieurs au Moyen Age, même s'il peuvent avoir de grandes qualités artistiques, ne peuvent être conservés et doivent laisser place à des décors exaltant l'antiquité du monument.

La Commission des Monuments historiques, amenée à délibérer, accorde une aide de 11.450F pour les opérations des trois premières catégories, jugées nécessaires; elle s'oppose en revanche aux travaux de la quatrième catégorie, qui n'ont pour but que de « reproduire une ancienne décoration dont il n'existe pas de traces, et qui contient des dépenses auxquelles il appartient plutôt à la fabrique de pourvoir » [16]. Ainsi l'autorité centrale privilégie la notion de conservation du monument, en jugeant inopportun de restituer un état supposé de l'ornementation du chœur dans la mesure où l'on n'en conservait aucun témoignage.

15. Nous n'avons trouvé aucun document qui mentionne ces travaux dans les années précédant cette campagne de restauration ; on sait toutefois que dès 1809, la fabrique réclamait à la mairie l'exécution de travaux sur la couverture ; ces demandes restèrent à l'époque sans suite.

16. ADGir, 2 O 337, lettre du ministère de l'intérieur au préfet de Gironde du 3 juin 1842.

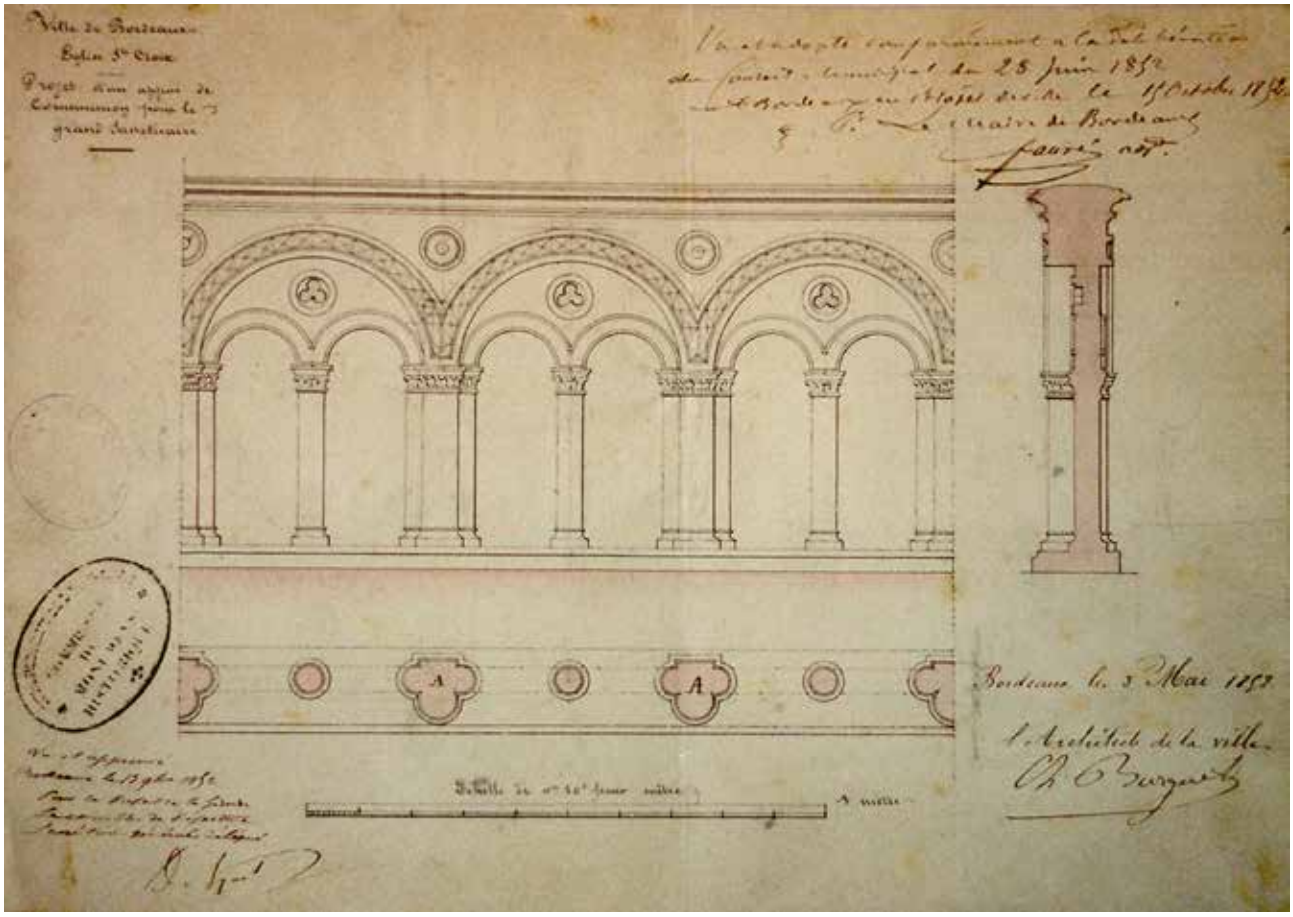

Fig. 5. - Appui de communion.
Projet de Burguet (3 mai 1852).

Réaménagement du chœur (1847-1852)

Le premier document faisant mention de ces aménagements est une délibération du conseil de fabrique du 6 mai 1847 ; il demande l'autorisation à l'archevêque de remanier la disposition du chœur qui sera élevé d'une marche et d'harmoniser son décor [17]. On réclame que le maître-autel soit avancé de quelques mètres afin qu'il soit visible des fidèles placés dans les bas-côtés. La fabrique, qui s'est débarrassée de la grille fermant le sanctuaire, compte la remplacer sur les côtés par une nouvelle grille, plus discrète, installée sur un mur d'appui déjà existant.

Ces travaux ne sont toujours pas réalisés en 1850, puisque Berrouel, forte cette fois-ci de l'appui de Charles Burguet, nouvellement nommé architecte municipal s'adresse à la mairie afin d'obtenir l'autorisation de déplacer l'autel ; cette opération a dû être menée rapidement, car trois mois plus tard, il est devenu nécessaire de réparer le carrelage du chœur [18]. Quant à la nouvelle grille, nous ignorons à quel moment précis elle fut installée ; Chauliac critique en tout cas cette disposition peu heureuse en parlant d'une « affreuse petite murette recouverte d'un enduit d'un blanc sale, surmontée d'un petit grillage et de candélabres de bois peints en fer » [19].

Ne s'arrêtant pas en si bon chemin, la fabrique fait part de son désir de restaurer les peintures des parties orientales ; elle recommande à l'architecte municipal un peintre nommé Vincent, en lui demandant de faire une estimation du coût de ces réfections ; nous n'avons malheureusement pas connaissance de l'issue de cette affaire.

Enfin, ces aménagements sont complétés par la mise en place d'un appui de communion séparant le chœur de la nef, d'après des dessins de Burguet.

17. AMBx., 4015 M 2.

18. AMBx., 4015 M 2, lettres du 14 septembre 1850 et du 11 janvier 1851.

19. Chauliac, p. 312-313.

Construction d'un appui de communion en marbre entre 1851 et 1852

La première mention de ce projet qui nous soit connue remonte au mois d'octobre 1851 [20]. Suite à une commande du curé de Sainte-Croix, désireux de remplacer la grille en fer ouvragé vendue en 1847, le marbrier Aimé Géruzet propose un devis pour un appui de communion en marbre estimé à 1944 F, auquel il joint un dessin.

Le dossier est soumis à Burguet le 7 novembre ; celui-ci remet une lettre au maire le 3 mai 1852 dans laquelle il critique le projet de Géruzet qui lui semble « trop en dehors du style de l'édifice pour qu'on puisse en proposer l'adoption » [21] et propose une autre solution, cette fois-ci en pierre (fig. 5). En effet, malgré le désir du conseil de fabrique de concevoir un appui de communion qui soit en harmonie avec les marches de marbre conduisant au chœur, l'architecte croit qu'une œuvre dans ce matériau serait trop onéreuse (entre 4000 et 4500 F) et juge préférable d'utiliser la pierre pour l'appui ainsi que pour la réfection des marches, opérations qu'il estime aux alentours de 1950 F.

Le conseil municipal est amené à délibérer sur le sujet le 28 juin ; il rend un avis favorable, mais à la condition que l'appui soit exécuté en marbre, conformément au souhait exprimé par le conseil de fabrique de l'église qui a alloué un budget de 1000 F au projet.

L'œuvre nous est connue par un dessin de la main de l'architecte, mais également par une photographie de la nef antérieure aux années 1890 [22]. Elle se composait d'une arcature en plein cintre, soulignée par une frise décorative et soutenue par des colonnes ornées de chapiteaux à crochets ; entre chacune de ces arcades prenaient place des arcades géminées aux supports plus frêles, placées légèrement en retrait. Chauliac décrivit l'ensemble comme étant «en harmonie avec le reste de l'édifice, mais fort lourd » [23] ; il est vrai que si l'appui de Burguet reprenait des motifs typiques de l'art roman, à l'exemple de cette frise sculptée de pointes de diamants, il n'avait pas l'élégance de celui, plus classique, de Géruzet.

La restauration du chœur par Charles Burguet (1862-1866)

« Pendant qu'Abadie dévastait la façade occidentale du monument, un autre architecte, Burguet, s'attaquait, pour des motifs plus sérieux, à la partie occidentale. » C'est ainsi que Brutails résume les divergences de conception de la restauration entre Abadie, le grand architecte diocésain, et Burguet, celui qui fut architecte municipal pendant près de trente ans. Il est vrai que contrairement à la façade, la décoration intérieure du chevet de l'église Sainte-Croix ne présentait plus aucun caractère roman depuis l'époque moderne, comme nous l'avons déjà constaté ; la tâche que s'est fixée Burguet est donc de rendre à l'abside centrale son aspect primitif. Mais à l'inverse d'Abadie qui motive des a priori esthétiques par des alibis chronologiques, l'architecte bordelais va faire preuve d'humilité et de prudence en se fiant uniquement à l'archéologie.

Charles Burguet (1821-1879), initié à l'architecture par son oncle Jean, reçoit une formation classique dans l'atelier de Jean Lebas, à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris ; de retour à Bordeaux en 1848, il collabore aux travaux de la Chambre de commerce, et deux ans plus tard, il est nommé architecte municipal, un poste qu'il occupera jusqu'à sa mort. L'œuvre qu'il a laissée est considérable, ayant eu en charge de nouvelles constructions prestigieuses telles la faculté de droit ou la synagogue de Bordeaux (elle sera achevée par son successeur Charles Durand), de nombreux immeubles mais également de multiples restaurations. Ses conceptions en la matière sont proches de celles de Viollet-le-Duc : « tel monument que nous admirons n'est pas toujours l'expression complète de l'idéal de l'architecte (…). S'appliquer à deviner la pensée primitive d'un plan et à compléter son exécution, ce n'est plus une profanation, mais un hommage rendu au génie [24] ». Il fait ainsi de la « restauration inventive » sur le Grand-Théatre, mais achève le palais de la Bourse en réussissant à intégrer les bâtiments neufs à l'œuvre de Gabriel.

Face aux monuments médiévaux, il fait montre d'une réelle volonté de respecter le matériau ancien ; à Saint-Michel, il installe en 1852 une sacristie dans une crypte récemment découverte afin de ne pas modifier l'aspect extérieur de l'édifice, et reconstruit le chœur à l'identique entre 1859 et 1860 lorsque celui-ci menace de s'effondrer.

Historique : du projet aux travaux

L'intervention de Burguet sur l'abside centrale de Sainte-Croix est bien peu documentée en regard de la prose que suscitèrent les travaux d'Abadie à la même époque.

On sait néanmoins que l'initiateur du projet est le curé de l'église ; suite à un don de cinq vitraux qu'il espère installer dans l'abside, il demande le 10 avril 1862 à la mairie si elle

20. AMBx., 2015 M 2.

21. AMBx., 2015 M 3.

22. Si la date à laquelle fut pris ce cliché ne nous est pas connue, nous savons en revanche que la chaire à prêcher, visible ici contre un des piliers méridionaux de la nef, fut démontée en 1891 (AMBx, 4015 M 14).

23. Chauliac, p.313.

24. Coustet, Robert et Saboya, Marc, op.cit., note 28 p. 261.

ne pourrait pas financer pour moitié la réouverture des trois fenêtres bouchées à l'époque moderne, et en profiter pour restaurer les peintures présentes [25]. Burguet, chargé du dossier, se montre favorable au dégagement des baies mais s'oppose à la restauration des peintures « qui ont bien un certain mérite, mais elles constituent un anachronisme choquant au milieu d'une église romane » ; outre l'argument archéologique, il insiste sur le fait que le dégagement des fenêtres entraînera une perte quasi-totale de cette ornementation, et pense qu'il serait malvenu de les rétablir. Dans le même temps, il lui semble préférable de « restaurer complètement l'abside en restituant les dispositions primitives » [26].

Faisant montre d'une prudence qui l'honore, l'architecte ne formule aucune hypothèse concernant ce décor et s'en remet à l'observation directe des vestiges romans : « il serait bien, je crois, d'attendre l'exécution du travail des fenêtres, car en mettant les murs à nu, on trouvera sans doute des traces précieuses qui permettront de reproduire d'une manière exacte les dispositions du plan primitif ». Seul un devis portant sur les fenêtres et s'élevant à 1100F est présenté à la Commission des Monuments historiques de Gironde, qui en autorise l'exécution, et, se ralliant à l'avis de Burguet, souhaite que la rénovation de l'abside se fasse en conformité avec le style du monument [27].

Ces travaux se déroulent durant le deuxième semestre de l'année 1863 ; les trois baies condamnées sont rouvertes, et leur décor d'archivoltes et de colonnettes à chapiteau, en partie préservé, est restauré. La fenêtre d'axe ne reçoit aucune lumière, car elle donne dans la sacristie moderne ; on remplace donc dans cette dernière une partie de la couverture par une lanterne vitrée. Le même problème se pose pour la fenêtre sud, en partie masquée par la toiture du couloir menant à cette sacristie ; le niveau de l'ensemble sera abaissé. Les deux baies encore existantes avaient subi d'importantes modifications : l'appui avait été abaissé de plus d'un mètre et les piédroits avaient été recoupés afin de les élargir. Burguet utilise le modèle des ouvertures nouvellement dégagées pour en rétablir la forme « première ».

En janvier 1864, l'architecte, fort de ses découvertes, propose un projet accompagné d'un devis pour la restauration intérieure de l'abside : « En dépouillant certaines parties des murs des enduits qui les recouvrent, j'ai trouvé des traces d'anciennes arcatures d'après lesquelles j'ai cherché à reconstituer le soubassement primitif. Les fenêtres qui existent au-dessus ont tout naturellement donné la décoration de la partie supérieure » [28]. Il ajoute que les écoinçons des arcs semblent avoir été décorés, et suppose que l'abside était de forme circulaire, conformément au tracé de la voûte.

Amenée à se prononcer, la Commission départementale rend un avis favorable mais émet deux réserves que l'architecte devra prendre en compte s'il veut voir son projet aboutir. D'une part, le rapporteur, Léo Drouyn, soutient que le plan polygonal de l'abside à l'extérieur doit être forcément reproduit à l'intérieur en se raccordant aux restes de décor dégagés ; d'autre part, il pense qu' « il y a lieu de supprimer la décoration des écoinçons de l'arcature basse », car elle « ne paraît pas avoir été courante dans l'architecture du style ». Il suggère enfin que l'ancien arc doubleau qui séparait la voûte en berceau du cul-de-four devrait être rétabli [29].

Il est étonnant de constater que Léo Drouyn, qui s'était pourtant illustré moins d'un an auparavant dans le but de protéger la façade de Sainte-Croix des transformations d'Abadie, n'ait pas rigoureusement tenu compte des arguments archéologiques de Burguet. Ses conclusions pâtissent probablement de l'influence de certains principes de restauration suivis à l'époque, en particulier de la conception typologique de l'architecture médiévale. Ainsi Brutails nous apprend que l'exemple de Saint-Macaire, dont l'abside est à pans coupés sur les deux faces, fut invoqué pour appuyer les remarques de la Commission [30] ; de même, le décor des écoinçons apparaissait comme trop riche et « peu courant dans l'architecture du style » pour qu'il soit rétabli.

Quoiqu'il en soit, Burguet respectera strictement l'avis de la Commission lors de l'élaboration d'un second projet, présenté le 22 mars 1864 et estimé à 7000F ; l'idée d'une abside en hémicycle richement ornée laisse place à celle d'un ensemble polygonal comportant un décor plus simple, « après s'être inspiré de la belle église de Saint-Macaire » [31].

Les travaux sont dès lors rapidement menés : le 2 août de la même année, le compte final des travaux de maçonnerie est transmis aux entrepreneurs Licardie et Dubert, et Duburch est chargé de la sculpture en 1865 [32].

---

25. AMBx, 4015 M 5 ; le contenu de cette lettre est rappelé dans la lettre de Burguet du 5 juin 1862.

26. AMBx, 4015 M 5, lettre de Burguet du 5 juin 1862.

27. AMBx, 4015 M 5, lettre de la commission au préfet datée du 17 septembre 1862.

28. AM.Bx, 4015 M 5, lettre de Burguet au maire du 14 janvier 1864 ; le devis nous est parvenu, mais pas les deux dessins qui l'accompagnaient.

29. ADGir, 159 T 2, fol 17, procès-verbal de la Commission du 5 février 1864, et A.M., 4015 M 5, lettre du préfet en date du 16 février.

30. Brutails, p. 10.

31. AMBx., 4015 M 5.

32. AMBx., 4015 M 5.Le compte des travaux de maçonnerie indique qu'ils ont coûté 7021F, et les travaux de sculpture sont estimés à 1315F.

Fig. 7. - Chœur. Vue de la porte sud et de l'arcature.

Fig. 6. - Vue du chœur.

Description du chœur (fig. 6 et 7)

Le chœur tel qu'il se présente aujourd'hui n'a subi aucune modification depuis l'intervention de Burguet. Les parties visibles remontent au XIXe siècle, puisque les murs ont été doublés en pierre dure de Bourg ; la voûte a quant à elle été nettoyée, puis recouverte d'une épaisse couche de mortier dans laquelle on a tracé en creux des joints simulant un bel appareil.

La disposition générale de l'abside comporte deux parties, séparées par un arc doubleau soutenu par des demi-colonnes engagées surmontées de chapiteaux : une travée droite conduit à la partie voûtée en cul-de-four, divisée en neuf pans coupés.

L'ensemble a reçu un décor sur deux niveaux. Le registre inférieur est orné d'une arcature, à raison d'un arc par pan coupé, qui repose sur de fines colonnes surmontées de chapiteaux à décors végétaux ; les cintres sont soulignés d'un tore et d'une moulure concave au sein de laquelle sont régulièrement disposés des petits fleurons. Le même système décoratif est employé pour l'encadrement des portes de la travée droite.

Un large cordon en damier, assez saillant, matérialise la séparation entre les deux niveaux. Le registre supérieur accueille cinq baies en plein cintre et deux baies aveugles pour la travée droite ; leurs piédroits sont ornés de colonnettes à petits chapiteaux végétaux dont les tailloirs forment bandeau, et leur archivolte se compose d'un tore suivi d'une moulure concave animée de motifs étoilés régulièrement espacés, puis

Fig. 8. - Le chevet vu depuis le sud.
Etat avant restauration (1896-1898 ?) (cliché de Brutails ?).

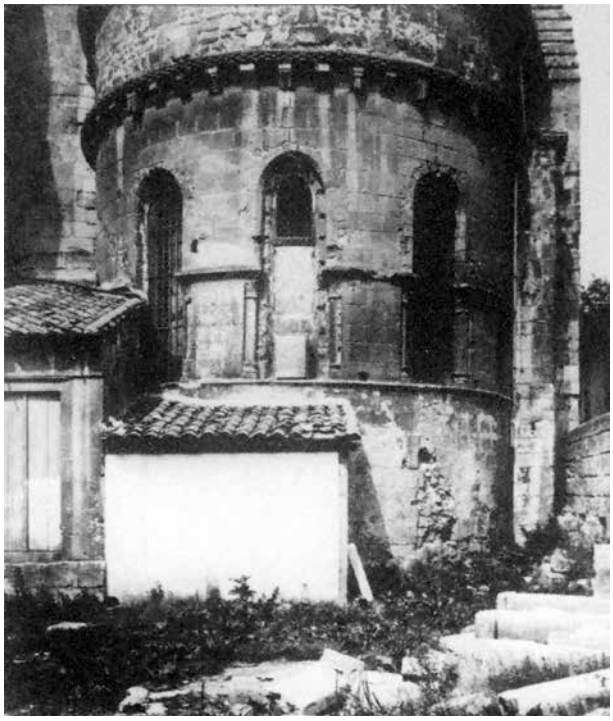

Fig. 9. - Absidiole nord.
Etat avant restauration (1896-1898 ?) (cliché de Brutails ?).

d'un rouleau d'étoiles plus large. Enfin, une frise décorée de demi-besants affrontés, qui se poursuit sur les tailloirs des deux chapiteaux soutenant l'arc doubleau, est placée à la naissance de la voûte.

Ce décor, d'une grande simplicité, évoque les dispositions d'autres édifices de Guyenne ; outre Saint-Macaire qui servit de modèle, on peut citer, toutes proportions gardées, l'abside de Saint-Front-sur-Lémance qui présente deux registres d'arcatures superposées, ou celle de Saint-Pierre de Buzet.

Du point de vue du décor, Burguet a repris de nombreux motifs typiques de l'art roman, comme les palmettes, les fleurons ou les bases de colonnes ornées de griffes en forme de feuillage [33] ; les corbeilles végétales des chapiteaux, au faire assez gras, sont des pastiches plutôt réussis de l'art du XIIe siècle. L'ensemble, assez harmonieux, est une belle réussite de l'art néo-roman.

Conclusion

Même si l'on peut regretter la perte du décor baroque de l'abside de Sainte-Croix, il faut reconnaître que le dégagement des baies et les aménagements opérés par Burguet dans l'abside ont permis de découvrir quelles en étaient les dispositions primitives. En regard des travaux contemporains d'Abadie, l'architecte municipal a travaillé sur une partie de l'édifice roman totalement mutilée ; alors qu'il aurait pu se laisser aller à une reconstitution fantaisiste, il jugea plus opportun de s'en remettre uniquement aux traces encore existantes du système décoratif roman, et mit au point une ornementation simple, dénuée de fioritures, qui s'accorde bien avec le reste de l'édifice.

La restauration du chevet par Lucien Magne (1896-1900)

Outre le dessin d'Emilien Piganeau (fig. 3), quelques photographies, prises après l'édification des sacristies, nous renseignent sur l'aspect qu'offraient les parties orientales de Sainte-Croix avant leur restauration (fig. 8 et 9 [34]).

33. Ces griffes, présentes sur toutes les bases des colonnes et colonnettes de l'abside, existaient peut-être sur les piliers de la nef ; ainsi la deuxième pile orientale au nord comprend une colonne élevée sur une base de ce type, qui ne semble pas avoir été retouchée depuis sa mise en place à la fin du XIIe siècle. De plus, Durand orna de griffes les bases du pilier qu'il fut amené à reconstruire. A l'extérieur, on retrouve ce motif sur le clocher.

34. M.A.P., 1996/025/0421, M.H. 100199 et 100211.

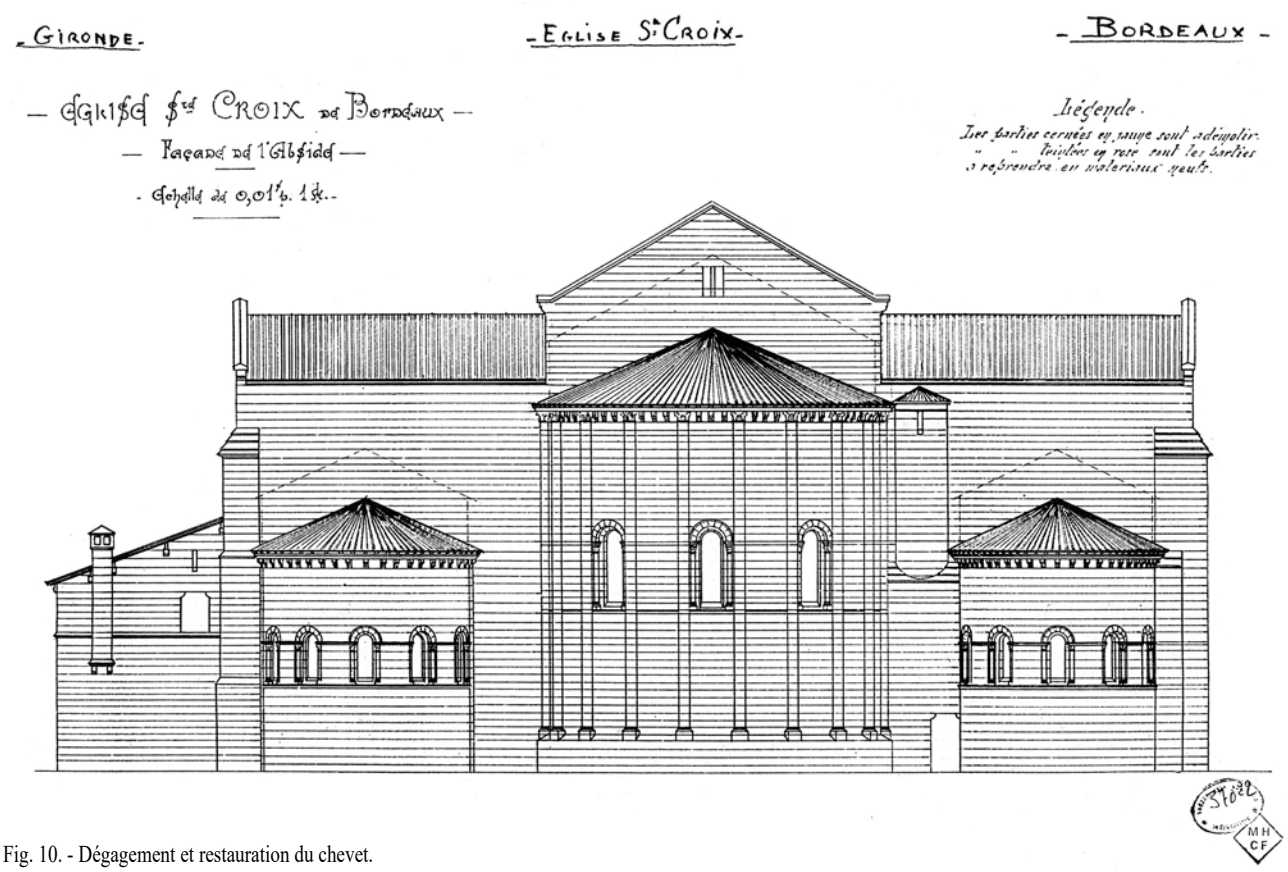

Fig. 10. - Dégagement et restauration du chevet.
Projet de Lucien Magne (1896-1897 ?).

Il apparaît qu'elles étaient cernées de constructions hétéroclites, agglutinées autour de la vaste sacristie édifiée par les mauristes. Les trois absides étaient surhaussées d'environ deux mètres au moyen d'un appareil irrégulier remontant au XVIIe ou au XVIIIe siècle. L'état de délabrement de la maçonnerie est assez inquiétant, en particulier celle du soubassement des absidioles ; le mur sud de l'absidiole méridionale est également très abîmé, en raison de la destruction récente d'un gros contrefort qui y était en partie adossé. Quant aux ouvertures, elles avaient été agrandies en hauteur sur les deux absidioles. Il semble en revanche que les fenêtres de l'abside aient conservées leur forme romane, à moins que Burguet ne les ait retouchées à l'extérieur au moment de son intervention à l'intérieur de l'église.

Le décor d'origine existant encore en grande partie ; ainsi le couronnement, consistant en une corniche appuyée sur des modillons, semble dans l'ensemble préservé. Les colonnettes surmontées de chapiteaux sur les piédroits des baies de la chapelle septentrionale sont toujours visibles ; à l'inverse, les baies de l'absidiole sud ne présentent plus aucun ornement.

Chronologie : des projets aux travaux

Selon son rapport du 4 juillet 1896, Lucien Magne juge nécessaire de s'attaquer le plus rapidement possible à la démolition des anciennes sacristies afin de remettre à neuf le chevet roman de l'église. Lors de l'enlèvement du mobilier de la sacristie moderne, on a découvert que le soubassement de l'abside avait été évidé afin de recevoir un coffre-fort, « sans qu'aucune précaution ait été prise pour éviter l'affaissement du mur ainsi coupé » [35] . En plus de ce « travail indispensable qui ne saurait être ajourné sans danger pour la conservation du monument historique », il y a lieu de démolir les bâtiments adossés aux absides, de restaurer la maçonnerie romane endommagée, de supprimer l'exhaussement des murs « qui dénature complètement la façade absidale de Sainte-Croix », puis de rénover les anciennes corniches sur lesquelles s'appuieront de nouvelles toitures.

35. Magne, Lucien, *Rapport à M. le Ministre de l'Instruction Publique, des Beaux-Arts et des Cultes sur les Monuments Historiques de Bordeaux*, manuscrit en date du 4 juillet 1896, p. 10-16.

Le devis de ces aménagements s'élève à 39.909F ; il est accepté par la Commission supérieure des Monuments historiques, qui décide d'allouer 14.000F au projet en juin 1896. La mairie réclame une participation plus conséquente de la part de l'administration centrale, car c'est elle qui a l'initiative de ces travaux, « qui n'ont d'autre but que la restauration de l'état ancien, travail des plus intéressants il faut le reconnaître mais qui satisfait plutôt des besoins de science et d'archéologie qu'à ceux de la consolidation du chevet de l'église. L'Etat a donc tout au moins autant d'intérêt, sinon plus, à l'exécution de travaux que la ville à qui ils sont onéreux en ce sens qu'ils ne sont pas indispensables à la durée du monument [36] ». Au mois de février de l'année suivante, le ministère accepte donc de concourir pour moitié à ces opérations [37].

Les documents se rapportant au projet de restauration initial sont très peu nombreux ; nous n'avons aucun devis des aménagements envisagés, et seules deux planches de 1896 ou de 1897 nous sont parvenues [38] ; ces dernières sont assez peu détaillées, certainement en raison du fait que les anciennes sacristies n'avaient toujours pas été démolies (fig. 10). Magne s'attache avant tout à rendre au chevet un aspect plus « roman » ; l'exhaussement est supprimé non seulement sur le chevet mais également sur le transept, les fenêtres sont rétablies à leur taille initiale, le décor est remis à neuf tout comme le soubassement de l'abside centrale, en arrière de laquelle il prévoit l'établissement d'un pignon.

Il est intéressant de noter que les dessins de Magne montrent l'existence de cinq baies sur chacune des absidioles. Si leur présence est avérée sur l'absidiole nord (deux d'entre elles sont aveugles, conformément au plan de l'architecte), seules trois fenêtres sont visibles sur les photographies anciennes de son pendant méridional. Il est fort possible que Lucien Magne ait souhaité mettre en place un décor strictement identique sur les deux chapelles en ajoutant ces deux ouvertures ; le projet final, qui ne comprend que trois baies, confirme cette supposition.

La municipalité procède à la mise en adjudication des travaux en mai 1898, et préfet autorise leur commencement en juin. Mais suite à la démolition de certaines annexes, il s'avère nécessaire de reprendre en sous-œuvre le mur absidal sud, dont les fondations sont jugées mauvaises. Magne informe le ministère des Beaux-Arts que lors de l'enlèvement des menuiseries à l'intérieur de la chapelle dédiée à la Vierge, les dispositions anciennes ont été mises au jour, notamment une arcature ; les chapiteaux sont encore en place, mais les colonnes et les archivoltes sont fortement mutilées [39]. De plus, l'agrandissement des ouvertures au XVIIIe siècle avait provoqué des lézardes importantes ; la voûte doit donc être consolidée, tout comme les murs de la partie droite de l'abside. Au vu de ces nouvelles découvertes, l'architecte propose de rétablir la chapelle dans son état primitif aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur ; cette initiative est bien accueillie par la Commission supérieure des Monuments historiques, qui approuve en mai 1899 un devis supplémentaire de 6693F [40].

La chronologie des travaux en eux-mêmes nous est inconnue ; on sait seulement que la réception des travaux a lieu le 1er décembre 1899, et que les comptes définitifs sont approuvés par le ministère le 9 août 1900 [41]. Nous nous attacherons par conséquent à décrire les restaurations de l'extérieur du chevet, puis celles opérées dans la chapelle de la Vierge.

Description des restaurations

Les restaurations à l'extérieur du chevet

Outre les documents graphiques, un plan des parties orientales, envoyé à la mairie en mai 1899, permet de constater que Magne a sensiblement modifié son projet initial [42] ; l'absidiole méridionale ne compte désormais que trois baies, une petite pièce est aménagée entre cette dernière et l'abside, et l'accès à la tourelle conduisant au transept se voit doté d'un petit escalier.

Pour ce qui concerne l'élévation, il est nécessaire de s'appuyer sur l'observation du monument actuel, qui n'a pas subi de modifications depuis (fig. 1). On constate que la maçonnerie des absides a été fortement restaurée autour des baies des absidioles et dans les parties basses de l'ensemble ; il est par conséquent difficile de savoir si les plinthes et les bases des colonnes ont été modifiées ; ce type de soubassement est en tout cas fréquent dans l'art roman.

L'ordonnance générale du décor n'a, quant à elle, pas été remaniée ; les fenêtres des absidioles reposent sur un bandeau, et leurs piédroits comportent des colonnettes surmontées de chapiteaux dont les tailloirs se poursuivent en imposte. C'est cette partie qui a été la plus retouchée ; sur la chapelle sud notamment, aucune des corbeilles n'est d'origine ; le répertoire utilisé s'inspire des chapiteaux encore existants sur les deux autres absides : on retrouve ainsi des motifs végétaux traités

36. AMBx., 4015 M 17, lettre de la mairie au préfet du 3 juillet 1896.

37. Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine (M.A.P.), 80/15/16, procès-verbal de la Commission du 12 février 1897.

38. M.A.P., n° d'inventaire 37022.

39. M.A.P., 81/33/93, lettre du 22 octobre 1898.

40. A.N., F° 19 5310, dossier 8.

41. M.A.P., 81/33/93.

42. AMBx., 4015 M 17 ; ce document est produit afin d'indiquer le futur emplacement du mur qui ceinturera le chevet de l'édifice, il est prévu de le construire avec les pierres issues de la démolition des anciennes sacristies.

Fig. 11. - Chevet. Absidiole nord.
Détail des modillons.

de manière archaïsante, tels des entrelacs ou des crochets, ainsi qu'une tête de monstre en rappel de celle présente au nord. Sur l'absidiole septentrionale, la majorité des chapiteaux, aux motifs végétaux très simples, semble remonter à la fin du XIIe siècle.

La toiture des deux absidioles latérales est soutenue par une corniche s'appuyant sur des modillons. Au nord, la corniche est ornée de billettes ; les modillons, sommairement sculptés de reliefs géométriques, végétaux ou animaux, ont été au mieux très restaurés ; ceux situés sur le mur nord sont tous modernes (fig. 11). Ceux du sud, qui soutiennent une corniche simplement moulurée, paraissent plus authentiques, même si quelques uns ont été remplacés.

Quant au décor de l'abside centrale, il diffère principalement par la présence de dix colonnes engagées qui montent d'un jet du stylobate à la corniche ; leurs chapiteaux, dont l'ornementation est très variée (on remarque notamment des acanthes, des acrobates ou des oiseaux) viennent interrompre la file de modillons remontant pour la plupart à l'époque romane, aux motifs principalement végétaux et géométriques. Les quelques sculptures modernes sont des copies d'autres modillons du chevet. Les corbeilles des piédroits ont été préservées ; elles sont recouvertes de feuillages assez simples, mais de bonne facture.

Pour cette restauration, Lucien Magne a opéré avec les mêmes précautions que sur le clocher roman quelques années auparavant ; il a complété le décor du chevet en s'appuyant sur les vestiges de l'époque médiévale. Si on peut lui reprocher quelques fantaisies concernant la sculpture de certains modillons, son intervention est restée discrète, et n'a pas altéré l'élégance de cet ensemble, dont la sobriété n'est pas sans évoquer l'abside de Saint-Macaire.

La restauration intérieure de la chapelle de la Vierge

Cette chapelle voit son intérieur en grande partie remanié. L'architecte souhaite y rétablir le décor roman dont on conserverait des traces, mais aucun document graphique ne fait état de ces vestiges. D'après les plans dressés dès les mois d'octobre et novembre 1898 [43], Magne compte remettre en place les colonnes supportant l'arc d'entrée et l'arc doubleau qui sépare la travée droite de la partie en hémicycle, puis installer une arcature ceinturant les baies et reposant sur des colonnettes ; autour de la baie d'axe, ces supports sont jumelés (fig. 12). Les fenêtres reposent sur un cordon décoratif, et un autre cordon est placé à la naissance des voûtes.

La réalisation finale est strictement conforme au projet. Pour ce décor néo-roman, Magne a repris certains motifs utilisés par Burguet lors de la restauration de l'abside, à l'exemple du système de rinceaux stylisés habités de fleurs que l'on pouvait voir sur certains tailloirs, et que l'on retrouve sur le cordon supérieur. Les chapiteaux supportant l'arc d'entrée, assez luxuriants, s'inspirent de chapiteaux corinthiens; les autres corbeilles présentent également des motifs végétaux, mais sont traitées de manière beaucoup plus simple ; leurs tailloirs sont ornés d'entrelacs ou de palmettes (fig. 13). Quelques vestiges anciens ont été conservés ; ainsi, en plus de la sauvegarde de deux peintures murales du XVIIIe siècle représentant saint Jean et saint Jean-Baptiste, les bases des colonnettes voisines de ces représentations n'ont pas été remplacées. Composées d'une large scotie encadrée de tores, elles n'ont pourtant pas servi de

43. A.N., F° 19/5310, dossier 8.

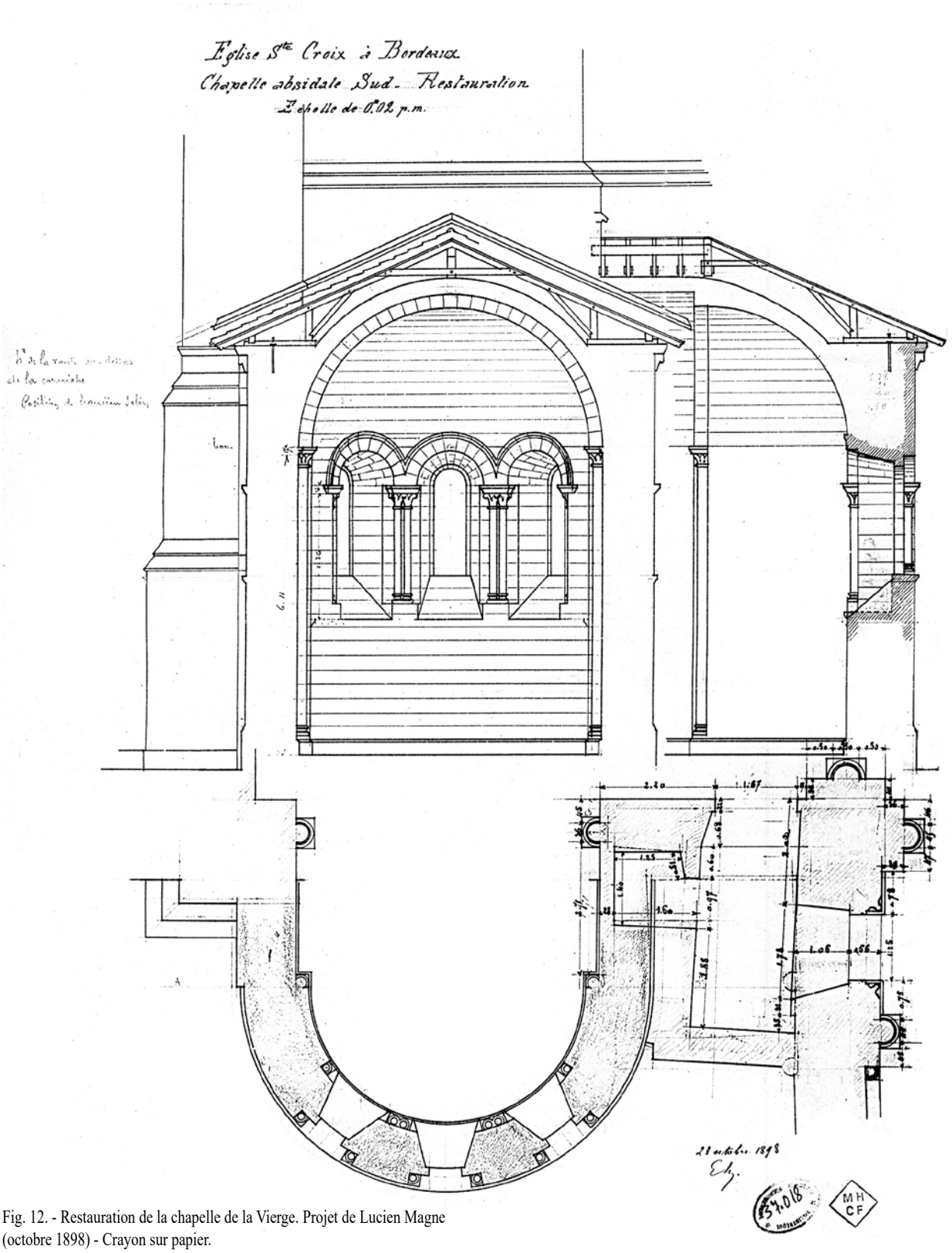

Fig. 12. - Restauration de la chapelle de la Vierge. Projet de Lucien Magne (octobre 1898) - Crayon sur papier.

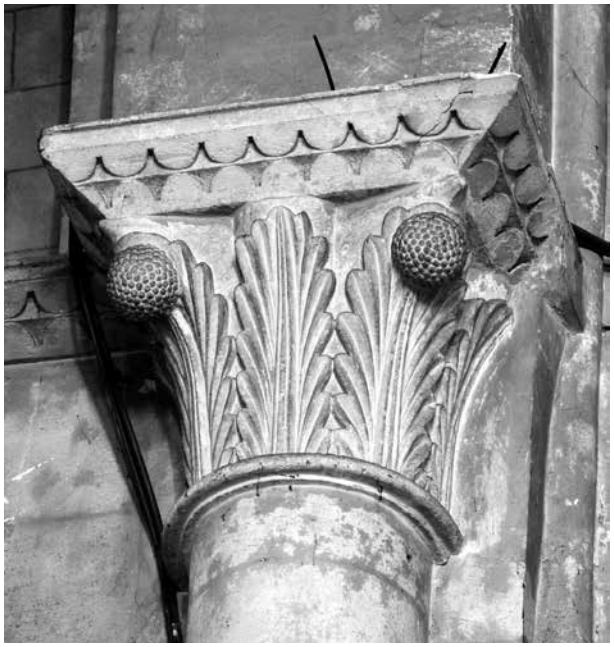

Fig. 13. - Chapelle de la Vierge.
Chapiteau de l'arc d'entrée.

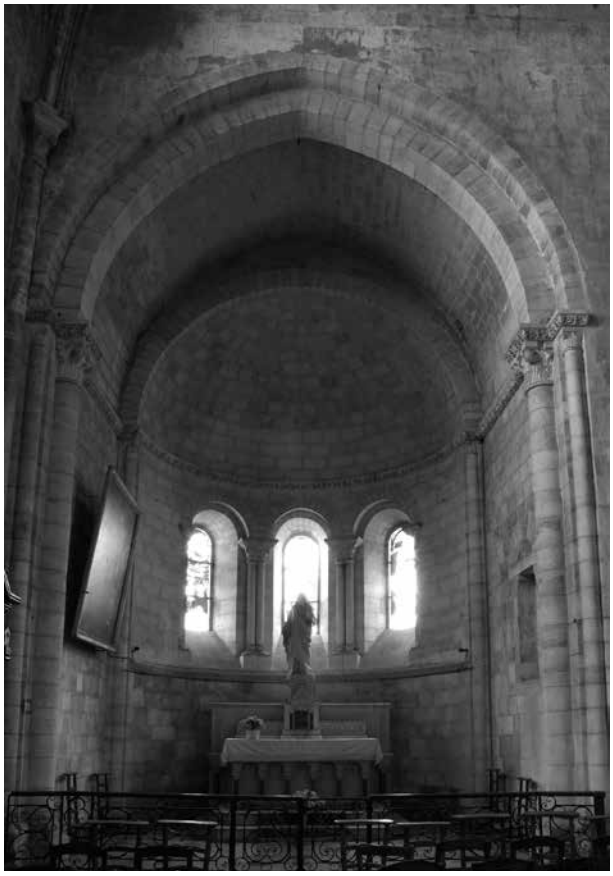

Fig. 14. - Vue de la chapelle du Sacré-Cœur.

modèles pour les bases des autres colonnes, qui présentent des griffes feuillagées ; une nouvelle fois Magne a privilégié l'unité de style pour le chœur en reprenant le type de moulurations adopté par Burguet.

La question de la restauration intérieure de l'absidiole nord

Cette chapelle, dédiée au Sacré-Cœur, présente aujourd'hui un système décoratif calqué sur celui de son pendant méridional (fig. 14) ; les motifs végétaux employés sont puisés dans le même répertoire, et sont parfois identiques, à l'exemple des corbeilles surmontant les colonnes jumelées encadrant la baie d'axe. La seule différence réside dans l'esthétique des chapiteaux de l'arc d'entrée, exécutée de manière plus simple et moins naturaliste que ceux placés au sud.

Si les ressemblances sont frappantes, nous savons que cette restauration a été menée postérieurement à la réfection de la chapelle de la Vierge. En effet, une délibération du conseil municipal, en date du 18 août 1899, nous informe que la fabrique souhaite emprunter une somme de 2.000F à la mairie pour restaurer la chapelle nord en suivant le modèle déjà réalisé au sud [44]. On apprend que Magne, qui a restauré Sainte-Croix « avec tant de soin dus à son grand talent », est disposé à mener ces opérations. Mais le conseil juge cette demande inopportune, dans la mesure où la ville, jusque là restée étrangère aux divers travaux projetés, ne souhaite pas concourir à une dépense sur une affaire dont elle n'a pas l'initiative, et qui ne concerne que des travaux d'embellissement. De plus, le rapporteur ajoute que « la Commission des Monuments historiques, ne devrais-je pas dire a trompé la ville, mais elle lui a fait payer beaucoup plus que ce qu'elle ne devait. Aujourd'hui on revient aux mêmes errements ». Le dossier reste donc sans suite du côté de la municipalité, qui recommande de s'adresser directement à l'Etat. En novembre de la même année, le Société Archéologique de Bordeaux écrit au Ministère des Beaux-Arts, et réclame la restauration de l'absidiole nord « qui est dans un état complet de délabrement et semble avoir été vouée à l'oubli » [45].

44. AMBx., 12 D 115, délibération du conseil municipal du 18 septembre 1899.

45. M.A.P., 81/33/93, lettre du 25 novembre 1899.

Si nous n'avons trouvé à l'heure actuelle aucun document mentionnant cet aménagement pour l'extrême fin du XIXe siècle ou la première décennie du XXe siècle, nous savons en revanche que les vitraux encore en place aujourd'hui furent réalisés par l'atelier de Charles Champigneulle, actif dans le dernier quart du XIXe siècle [46] ; Chauliac indique en 1910 qu'il existe encore des « fresques modernes sans caractère artistique » au sein de la chapelle du Sacré-Cœur, mais cela ne signifie pas qu'aucune restauration n'ait eu lieu [47].

Conclusion

La rénovation du chevet et le réaggrément du décor des absidioles de Sainte-Croix peuvent être considérés comme réussis dans la mesure où ils confèrent au monument un caractère plus harmonieux, d'abord à l'extérieur, par la destruction des annexes, mais également à l'intérieur avec la mise en place d'une ornementation néo-romane qui unifie l'ensemble des parties orientales. Néanmoins, à l'instar de la restauration de l'abside dans les années 1860, il est dommage qu'aucune trace de la sacristie ou du décor moderne n'ait été conservée, à l'exception notable des deux grandes figures peintes dont l'emplacement ne gênait pas les réfections prévues par l'architecte. Une fois de plus, suivant les préceptes recommandés par la Commission supérieure, c'est l'état « primitif » du monument que l'on s'est attaché à restituer, sans se préoccuper de la valeur artistique et historique des ajouts des XVIIe et XVIIIe siècles.

---

46. Nous avons pu relever le nom de Ch. Champigneulle à la base d'un des trois vitraux que compte la chapelle. Charles Champigneulle père, maître-verrier, fonda son atelier à Salvanges (Bar-le-Duc) ; en 1872, Charles Champigneulle fils (1853-1905), en ouvrit une succursale à Paris en 1881. L'atelier meusien a officié dans toute la France, notamment en Aquitaine ; ainsi, l'église paroissiale de Langoiran compte une verrière datée de 1885 et représentant le Sacré Coeur qui porte la signature « Ch. Champigneulle », et une statue de la Vierge avec l'inscription « statues et vitraux Ch. Champigneulle Bar-le-Duc Salavanges ».

47. Chauliac, op.cit., p. 313.